

LOUIS BACHELIER

L'actualité économique et financière vue par la recherche



La crise et après : des recommandations académiques pour la France



Avec le concours de Brigitte Dormont, Pierre Cahuc,
David Bounie et Guy Meunier

**Système de santé :
« L'une des principales
lacunes réside sur le plan
organisationnel »**



4

Entretien avec
Brigitte Dormont

**« Le volontarisme des autorités
a été effectivement très
important pour limiter la casse
sur le marché du travail »**



8

Entretien avec
Pierre Cahuc

**Comment se sont comportés
les consommateurs
depuis le confinement ?**

12



D'après un entretien
avec David Bounie

**Les politiques
environnementales doivent
tenir compte des biais
comportementaux**



14

D'après un entretien
avec Guy Meunier

Retrouvez l'actualité et les archives
de l'Institut Louis Bachelier, sur le site internet louisbachelier.org, classées par thème :
transition financière, transition démographique,
transition environnementale et transition numérique.
Restez informé, sur les événements,
les appels à projet, les publications...

LOUIS BACHELIER  .org



Publication de l'Institut Louis Bachelier – Palais Brongniart, 28 place de la Bourse 75002 Paris
Tél. 01 73 01 93 40 – www.institutlouisbachelier.org – www.louisbachelier.org

Directeur de la publication : Jean-Michel Beacco

Rédacteur en chef : Ryadh Benlahrech (ryadh.benlahrech@institutlouisbachelier.org)

Secrétariat de rédaction, conception et réalisation :

Eux Production – Tél. 06 64 49 79 72 – www.euxproduction.com

Imprimeur Kava : 42 rue Danton – 94270 Le Kremlin-Bicêtre – Tél. 06 14 32 96 87



Le combat contre la pandémie de Covid-19 se poursuit et n'est malheureusement pas encore gagné. En témoignent les derniers chiffres disponibles qui constatent un nombre de morts de près de 1,2 million de personnes pour plus de 43 millions de cas dans le monde. En Europe, la situation n'est pas plus enviable : la deuxième vague tant redoutée semble, en effet, s'abattre sur le Vieux Continent, notamment la France, après le lourd tribut du printemps dernier.

Face à cette situation à la fois inédite et délicate à gérer, de nouvelles restrictions sont mises en œuvre dans notre pays et chez nos voisins. Et nous ne pouvons qu'espérer que ces mesures contraignantes pour les populations fonctionnent et réduisent la circulation du virus. Toutefois, les conséquences sur le plan économique apparaissent, sachant que 2020 est déjà annoncée comme la récession la plus forte depuis l'après-guerre.

Pour inverser cette tendance négative et repartir de l'avant, les autorités européennes se sont accordées sur un plan de relance commun. Si cette décision s'inscrit bien sûr dans la bonne direction pour lutter contre la crise et favoriser une intégration européenne plus robuste, les fonds ne seront débloqués que l'an prochain au mieux. En attendant, les États européens doivent s'organiser et résister tant bien que mal à cette deuxième vague. En France, cela se traduit notamment par des mesures de soutien aux entreprises afin qu'elles puissent faire face à ce choc sans précédent.

À l'Institut Louis Bachelier, notre contribution à cette relance s'effectue par le biais de la recherche académique. Nous sommes mobilisés auprès des pouvoirs publics et des entreprises pour apporter des recommandations et des expertises basées sur des travaux scientifiques. Ce nouveau numéro des Cahiers Louis Bachelier, axé sur la situation en France intègre des recommandations académiques de premier ordre pour alimenter et orienter le débat public. Dans la première interview, Brigitte Dormont, une économiste spécialisée dans la santé, livre ainsi son opinion sur la gestion de la crise sanitaire et ses réflexions pour améliorer le système de santé. Dans la deuxième interview, Pierre Cahuc, un expert du marché de l'emploi, analyse les mesures de soutien au marché du travail décidées par les autorités. Le troisième article est consacré à des travaux inédits de la chaire Finance Digitale, co-dirigée par Marianne Verdier et David Bounie, qui a collaboré avec le Conseil d'analyse économique pour étudier les dynamiques de consommation et d'épargne depuis le confinement, à l'aide de données bancaires. Enfin, le dernier article se base sur des travaux récents de Guy Meunier, chercheur associé à la chaire Énergie & Prospérité, qui a réalisé une enquête afin de mesurer les motivations des gens pour éviter la propagation du virus. Ce travail leur a ensuite permis de dresser un parallèle avec les biais comportementaux qui doivent être intégrés dans les politiques environnementales.

Bonne lecture!



Jean-Michel Beacco,
délégué général
de l'Institut Louis Bachelier

SYSTÈME DE SANTÉ :

« L'UNE DES PRINCIPALES LACUNES RÉSIDE SUR LE PLAN ORGANISATIONNEL »

La crise sanitaire due à l'épidémie de Covid-19 a mis en lumière les failles du système de santé français. Parmi elles, figurent notamment une organisation complexe, une insuffisance de moyens et de personnels dans les hôpitaux et des inégalités territoriales.

Ces problèmes organisationnels coexistent avec une dépense de santé de plus de 11 % du PIB et un reste à charge pour les patients qui n'est que de 7 %, le taux le plus bas des pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE). Dans ce contexte mitigé, Brigitte Dormont, économiste de la santé (voir biographie), partage son avis et ses recommandations dans cet entretien pour l'Institut Louis Bachelier (ILB).

ILB : Le système de santé français a été particulièrement mis sous pression durant les premiers mois de la pandémie de Covid-19, mais a tout de même tenu bon malgré des manques de moyens financiers, humains et matériels évidents. Quelle est votre analyse sur la gestion de cette situation ?

Brigitte Dormont : Il faudra du recul pour tirer un vrai bilan, d'autant plus que nous entrons dans la deuxième vague de l'épidémie. Il semble que nous avons évité une situation dramatique de triage massif de patients aux urgences qui a pu être observée localement chez certains de nos voisins au début de l'épidémie. Toutefois, la France n'a pas été à la hauteur pour plusieurs raisons. Premièrement, il y a quand même eu un triage dans plusieurs cas, avec un refus d'admettre des personnes âgées en provenance des EHPAD aux urgences hospitalières. On a aussi vu la contamination fulgurante des pensionnaires des EHPAD, dans un contexte où les personnels n'avaient pas de masques, le tout aboutissant à un confinement déshumanisant des résidents. Tout ceci pose de nombreuses questions sur les choix éthiques qui ont été faits. Deuxièmement, l'insuffisance de matériel, en particulier de masques, pour les personnels soignants est inacceptable, car la nécessité d'un stock de masques important

était connue de l'administration, compte tenu de plusieurs rapports signalant le risque de pandémie et l'importance des masques pour protéger la population en évitant un confinement délétère pour l'économie. Finalement, la France n'était pas équipée, pour des raisons de désorganisation administrative dans un climat d'économie budgétaire systématique où la moindre petite ligne de crédit est bonne à rayer. Troisièmement, il est frappant de constater que la médecine de ville a d'abord été laissée de côté. Au début de la crise, c'est la Direction générale de la santé qui a été aux commandes et a fait passer le message « appelez le 15 ». Or le 15, c'est le centre d'appel pour la gestion des urgences, qui n'est pas calibré pour répondre aux appels de tous ceux qui ont des symptômes ou des doutes. Le 15 a été rapidement saturé, ce qui a peut-être entraîné une perte de chance pour les situations véritablement urgentes. Enfin, l'incapacité à réaliser un nombre suffisant de tests au début de l'épidémie – et même actuellement malgré leur augmentation – pose problème pour endiguer la progression du virus. À titre de comparaison, l'Allemagne n'a pas connu les mêmes difficultés, car elle a associé, dès le départ, la médecine de ville pour la prise en charge de patients et mobilisé les laboratoires dans la conduite de tests à grande ampleur.



Brigitte Dormont est professeur d'économie à l'Université Paris Dauphine-PSL et directrice du Laboratoire d'Économie et de gestion des Organisations de Santé (LEDa-LEGOS). Elle est également titulaire de la chaire Santé Dauphine de l'Institut Louis Bachelier et co-directrice du Programme Économie publique et redistribution (CEPREMAP). Ses thèmes de recherche portent notamment sur l'offre de soins, les revenus des médecins libéraux, la régulation de l'offre de soins, la tarification hospitalière ou encore la concurrence en assurance maladie.

Quels sont vos constats sur les renoncements aux soins durant cette crise ?

BD : La demande de soins a considérablement baissé au premier semestre surtout pour les maladies chroniques. Alors que les hôpitaux et les services d'urgence étaient inondés par de nouveaux cas, les consultations des médecins généralistes ont diminué de 30 % et celles des spécialistes ont chuté de 60 %, et ce même en comptant les téléconsultations. Un autre constat inquiétant, qui doit encore être interprété est la baisse observée des recours aux urgences de 40 % pour les cardiopathies ischémiques et de 30 % pour les AVC!

Et sur le plan des inégalités ?

BD : À partir de données collectées par l'initiative Baromètre Covid-19, nous avons analysé les inégalités dans les contraintes vécues pour respecter les mesures barrières, car nous savons qu'il existe des différences d'exposition à la Covid-19 par commune ou département. Outre le personnel soignant, les personnes les plus exposées sont le plus souvent des femmes peu diplômées, aux revenus bas et qui ne peuvent pas faire de télétravail comme les cadres supérieurs.

Le Ségur de la santé a adopté une hausse de la rémunération des personnels de santé à l'hôpital, est-ce suffisant pour redonner de l'attractivité aux métiers de soignants ?

BD : L'effort financier consenti pour augmenter les salaires des personnels soignants à l'hôpital était nécessaire, mais l'attractivité de ces métiers ne se résume pas à la rémunération. Les conditions d'exercice se sont ainsi considérablement dégradées à cause des mesures d'austérité budgétaire maintenues depuis de longues années. Celles-ci ont conduit à des économies de personnel entraînant des rythmes de travail difficilement tenables pour la sécurité des soins. Depuis plusieurs années, il

y a des difficultés de recrutement de praticiens hospitaliers dans certaines zones, ainsi que d'infirmières. Un cas emblématique était celui des lits en pédiatrie en Île-de-France, l'année dernière, bien avant la crise de la Covid, dont 25 % étaient non disponibles, faute de pouvoir recruter le personnel pour assurer les soins. Résultat : des transferts de mères et de leurs bébés en ambulance ont dû être effectués dans des hôpitaux de province, une perte d'efficacité, sans parler des désagréments pour les patients.

Les hôpitaux français ont-ils suffisamment de moyens pour affronter la deuxième vague de l'épidémie qui se profile ?

BD : Je dirais que non, car les dispositifs de déprogrammation des opérations prévues sont déjà mis en place dans de nombreuses villes. Nous retombons dans la situation de la première vague où de nombreux soins sans lien avec la Covid-19 ont été arrêtés. Nous entrons dans la deuxième vague dans des conditions inquiétantes, avec l'échec des stratégies de test, traçage et isolement... Même si les capacités en lits de réanimation sont en principe augmentées, il n'y a pas plus de personnel disponible et les nombreuses remontées de terrain disent qu'il ne sera pas possible d'avoir plus de lits, faute de personnel. À cela s'ajoute le fait que toute la France est touchée maintenant, ce qui va empêcher les transferts de patients qui avaient bien rendu service lors de la première vague.

D'une certaine manière, l'austérité de l'hôpital prend sa source dans les dépenses non maîtrisées de la médecine de ville.

Plus généralement, quelles sont les lacunes structurelles de notre système de santé qui a longtemps été considéré comme le meilleur au monde ?

BD : L'étude que vous mentionnez émane de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et date des années 2000. Elle a été largement reprise et instrumentalisée en France par des politiques et des parties prenantes qui s'appuyaient sur ce résultat flatteur pour que rien ne change. Mais il était clair aux yeux de tous les experts sérieux que sa méthodologie était critiquable et que le résultat n'avait pas beaucoup de sens. Sans parler de score et de classement qui n'intéressent que les médias, on peut rappeler que notre système de santé est fondé sur un principe d'équité avec une garantie d'égalité d'accès aux soins en fonction des besoins de chacun. Le financement se base sur un niveau élevé de solidarité, à travers les prélèvements obligatoires pour alimenter le budget de la sécurité sociale. Ce haut degré de solidarité, qui peut être mesuré par la part de la couverture publique dans les dépenses de santé, n'est toutefois pas plus élevé que chez beaucoup de nos voisins européens. Pour revenir à la question initiale, l'une des principales lacunes réside dans le pilotage séparé de l'hôpital et de la médecine de ville, qui fonctionnent en silo. D'un côté, le Ministère de la Santé et la Direction générale de la Santé régulent les hôpitaux, de l'autre, la CNAM (Caisse nationale d'assurance-maladie) pilote la médecine libérale. Cette dichotomie, →

qui s'est illustrée durant la première vague où la médecine de ville a été mise de côté, est toujours présente au niveau des financements. Sans trop rentrer dans les détails, chaque année, le parlement vote l'objectif national des dépenses d'assurance maladie (ONDAM), qui se décompose en deux budgets : l'un pour les dépenses hospitalières et l'autre pour la médecine libérale. D'un côté, les dépenses de l'hôpital sont parfaitement contrôlées, car c'est le ministère qui alloue les financements, avec un mécanisme de point flottant qui fait que les tarifs des actes diminuent si l'activité augmente dans l'année au-delà de ce qui était prévu dans le calcul de l'OnDam. On évite ainsi tout dépassement du budget de l'hôpital. De l'autre côté, il est impossible de contrôler aussi facilement les dépenses en ville, car elles sont constituées de remboursements *ex-post*, qu'il s'agisse des consultations ou des médicaments, biens et services qui ont des tarifs définis et non flottants. Et on observe que depuis cinq ou six ans, il y a un dépassement de l'OnDam en médecine de ville, qui est financé par les mises en réserve de l'OnDam hospitalier. D'une certaine manière, l'austérité de l'hôpital prend sa source dans les dépenses non maîtrisées de la médecine de ville.

Comment remédier à ces lacunes, quelles sont les principales mesures à instaurer ?

BD : Il faut rompre avec l'organisation administrative en silo, c'est-à-dire fusionner l'OnDam hospitalier, l'OnDam de ville et l'OnDam médico-social, et allouer les moyens à une entité locale. Ces entités pourraient être les Agences régionales de santé, mais les régions actuelles sont peut-être trop grandes. Il faudrait sans doute se situer à un niveau infrarégional. Ces entités auraient en charge l'organisation des soins sur un territoire donné et coordonneraient à la fois les soins hospitaliers, la médecine de ville et les établissements médico-sociaux. Elles recevraient pour chaque citoyen dont elles auraient la charge une dotation budgétaire correspondant à la prévision de ses besoins en matière de soins. Pour l'ensemble de la population dont elles piloteraient les soins, elles auraient donc une enveloppe budgétaire correspondant à l'ensemble de ces dotations, à charge pour elles d'organiser la prise en charge en ville, à l'hôpital, ou dans le médico-social.

Comment viabiliser les financements de notre système de santé ?

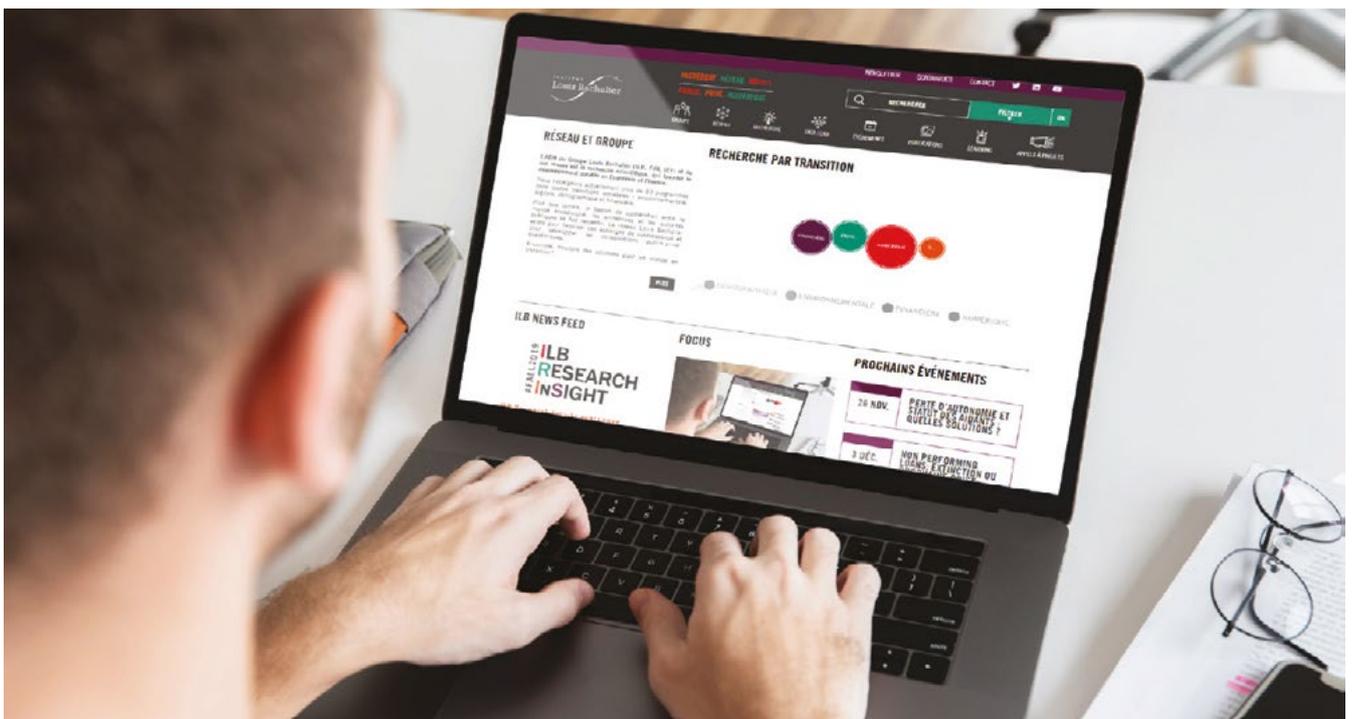
BD : Le projet de loi de Financement de la Sécurité Sociale (PLFSS) dévoilé récemment, annonce un déficit de près de 45 milliards d'euros en 2020. Ce déficit résulte surtout d'une perte de recettes pour la Sécurité sociale : il y a 10 milliards d'euros de dépenses liées à la Covid, mais surtout 27 milliards d'euros de cotisations perdues pour la Sécurité sociale à cause de l'arrêt massif de l'activité et des mesures de soutien à l'économie avec de nombreux dispositifs d'exonérations de cotisations sociales, qui plombent les recettes. Les mesures de soutien à l'économie vont dans le bon sens, mais elles conduisent à des manques à gagner considérables pour les caisses de la Sécurité sociale. Or, le texte du PLFSS est assez inquiétant, car il souligne la nécessité de « rétablir la soutenabilité financière de la Sécurité sociale, fortement impactée par la crise », tout en excluant des hausses d'impôt ou de cotisations sociales, ce qui n'est possible qu'en réduisant drastiquement les dépenses de santé. Pour une bonne transparence politique dans l'analyse du déficit, il est indispensable aujourd'hui de distinguer le conjoncturel du structurel, et de faire la différence entre ce qui résulte des dépenses de soutien à l'activité économique et ce qui relève du pilotage du système. Pour la santé, il faut aussi distinguer les dépenses dues à la crise épidémique, et les dépenses plus structurelles liées au fonctionnement de notre système de soins.

Pour conclure, quelles sont les prochaines recherches que vous allez conduire ?

BD : J'ai plusieurs travaux sur les comportements d'offre de soins des médecins en ville, un qui évalue l'impact du premier paiement à la performance mis en place en France, un autre qui examine l'accueil par les médecins libéraux du secteur 2 et les dentistes des bénéficiaires de la CMU-C. Je travaille aussi avec des collègues psychologues sur l'impact du surgissement de l'épidémie sur l'aversion au risque et la préférence pour le présent des individus. Nous utilisons les données du Baromètre Covid-19 pour examiner si l'exposition à un choc de risque peut modifier les traits psychologiques des personnes. ●

VISITEZ LE PORTAIL DE L'ILB

INSTITUTLOUISBACHELIER.ORG



Un portail pour faciliter
l'accès à la recherche partenariale

RECHERCHE. RÉSEAU. IMPACT.

PUBLIC. PRIVÉ. ACADÉMIQUE.

« LE VOLONTARISME DES AUTORITÉS A ÉTÉ EFFECTIVEMENT TRÈS IMPORTANT POUR LIMITER LA CASSE SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL »

Malgré une décrue du chômage, somme toute bienvenue, enregistrée ces dernières années en France, la pandémie du coronavirus a fortement secoué le marché du travail français, alors qu'il est historiquement et structurellement en difficulté. Ainsi, en avril dernier, en plein confinement, près de 8,6 millions de salariés français ont bénéficié du chômage partiel. Si ce chiffre a diminué les mois suivants avec le redémarrage progressif de l'économie, la situation reste particulièrement délicate et figure parmi les priorités des autorités. En témoignent les montants conséquents consacrés à l'emploi annoncés dans le plan de relance du gouvernement début septembre. Pierre Cahuc, co-titulaire de la chaire Sécurisation des parcours professionnels (voir biographie), livre son analyse dans cet entretien pour l'Institut Louis Bachelier (ILB).

ILB : Avec la crise que traverse la France, quel est votre constat sur le front de l'emploi, sachant que c'est un problème structurel en France ?

Pierre Cahuc : Comme l'ensemble des pays de la planète, la France a subi un choc énorme. D'ici à la fin de l'année, l'Insee table sur 700 000 destructions d'emplois dans le secteur marchand sur environ 16 millions que compte la France. C'est une situation exceptionnellement violente, qui se retrouve à des degrés divers dans tous les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Les mesures de chômage partiel ont permis de limiter la hausse du chômage suite au confinement, comment analysez-vous la situation ?

PC : Le volontarisme des autorités a été effectivement très important pour limiter la casse sur le marché du travail. Si de nombreux pays de l'OCDE ont instauré des mesures de chômage partiel, la France se situe dans la fourchette

haute des pays les plus généreux en termes de prise en charge. Certes, les inscriptions à Pôle Emploi sont remontées fortement avec près de 280 000 chômeurs de plus (catégories A et B confondues) entre juillet 2019 et le même mois de 2020, mais cette hausse est beaucoup moins importante en proportion que les destructions d'emplois qui auraient pu se produire sans les mesures de chômage partiel. À titre de comparaison, les États-Unis ont observé un bond de leur taux de chômage qui a atteint un pic de 14,7 % en avril, alors qu'il n'était que de 3,5 % avant la crise sanitaire.

Le chômage partiel a été prolongé durant plusieurs mois, quels sont les risques éventuels ?

PC : Il semblerait que la pandémie soit très virulente, ce qui crée beaucoup d'incertitudes sur le plan économique. Dans certains secteurs, comme la culture et l'hôtellerie-restauration, le chômage partiel est maintenu à des taux très élevés, alors que, dans les autres, il a progressivement diminué tout en restant important.



Pierre Cahuc est professeur d'économie à Sciences Po Paris et co-dirige la chaire Sécuration des parcours professionnels. Il est fellow de l'IZA (Bonn), où il dirige l'axe de recherche « *Labor Market and institutions* » et fellow du CEPR (Londres). Il a été membre du Conseil d'Analyse Économique de 2006 à 2010 et de 2012 à 2016. Il est co-éditeur de l'IZA *Journal of Labor Economics*, Senior Editeur d'*Economic Policy* et membre de plusieurs comités éditoriaux de revues scientifiques. Pierre Cahuc a publié de nombreux ouvrages et articles scientifiques dans les domaines de l'économie du travail et de la macroéconomie. Il est également chroniqueur aux *Échos* et à *Challenges*.

Or, les entreprises peuvent tenir quelques mois avec du chômage partiel, mais face aux fortes incertitudes actuelles, elles risquent de ne pas pouvoir couvrir l'ensemble de leurs charges. Cette situation peut devenir très problématique pour les perspectives de survie des entreprises et donc pour celles de l'emploi.

Selon vous, le chômage partiel est trop large et pas assez ciblé, pourquoi ?

PC : Le chômage partiel couvre un large panel de salaires, allant du SMIC jusqu'à 4,5 fois le SMIC, soit 95 % des salariés. Toutefois, les catégories les mieux rémunérées, en général des cadres supérieurs, peuvent recourir plus facilement au télétravail. De ce point de vue, ce dispositif de chômage partiel élargi n'est pas redistributif et peut entraîner des comportements d'optimisation de la part de certaines entreprises. En comparant avec d'autres pays, la France est bien plus généreuse. En Allemagne, le chômage partiel est plafonné à 2 800 euros, ce qui est nettement plus bas. Nous aurions pu imaginer un système plus ciblé et rediriger ainsi des fonds vers d'autres catégories comme les professions indépendantes, qui ont des niveaux de protection très inférieurs par rapport aux salariés en CDI, en particulier les hauts salaires. Cela étant dit, l'objectif essentiel a été de préserver les emplois et le chômage partiel a donc été bienvenu.

Cependant, l'Insee s'attend à une remontée sensible du taux de chômage à 9,5 % d'ici à la fin de l'année...

PC : C'est très difficile à anticiper, car nous ne disposons pas assez de retours d'expériences sur ce type de choc aussi important. Nous n'en avons quasiment jamais vécu. Mais effectivement, le taux de chômage peut repartir à la hausse et avoisiner les 10 %, surtout avec les incertitudes actuelles entourant l'évolution de la pandémie.

Les entreprises peuvent tenir quelques mois avec du chômage partiel, mais face aux fortes incertitudes actuelles, elles risquent de ne pas pouvoir couvrir l'ensemble de leurs charges.

Dans le plan de relance de 100 milliards d'euros annoncé début septembre par le gouvernement, 15 milliards sont consacrés à l'emploi et à la formation, ce montant est-il suffisamment calibré ?

PC : Oui, 15 milliards d'euros représentent un montant substantiel, qui va s'étaler sur deux ans. Cette enveloppe est à comparer avec le plan d'investissement dans les compétences du même montant, qui a été mis en place sur la période 2018-2022. L'ordre de grandeur retenu par le gouvernement est donc important. En outre, en période de récession la formation bénéficie d'un coût d'opportunité plus faible, car il y a moins d'emplois disponibles. Il est donc opportun d'investir massivement en formation pendant les récessions. Cependant, c'est dans la mise en œuvre de la formation qu'il peut y avoir des limites, notamment en termes de capacités d'accompagnement des personnes à former. D'autant plus que le secteur de la formation professionnelle est en réorganisation en raison des réformes des dernières années, en particulier celles du compte personnel de formation (CPF). Un récent rapport de la Cour des comptes a d'ailleurs conclu que cette réforme était louable dans ses objectifs, mais qu'elle serait longue et difficile dans son aboutissement. Dans ce contexte, l'un des enjeux essentiels est de pouvoir évaluer les dispositifs efficaces et inefficaces, suivre l'utilisation des dépenses, et réagir pour réorienter certains fonds lorsque c'est nécessaire.

Toujours dans le plan de relance, des fonds importants d'un montant de 6,5 milliards d'euros, via des aides à l'embauche et à l'alternance, sont dédiés à l'emploi des jeunes de moins de 26 ans, qui sont nombreux à entrer sur le marché du travail. Est-ce une bonne solution, sachant que la France est mal placée pour insérer les jeunes par rapport à d'autres pays développés ?

PC : Ce plan pragmatique prévoit, en effet, des baisses de charges importantes de 1 000 euros par trimestre pour l'embauche d'un jeune de moins de 26 ans, ce qui est favorable à la demande de travail de la part des entreprises. Toutefois, il y a un effet de seuil important lié à l'âge pour être éligible à ce dispositif. Ces primes à l'embauche auraient pu être généralisées sur les bas salaires et pas uniquement sur les jeunes, car ces mesures sont très efficaces en période de récession. Ainsi, en 2009, le dispositif zéro charge avait été évalué : il a bien fonctionné et a eu un coût quasi nul pour la collectivité. Enfin, il y a un point de vigilance à avoir sur les 60 000 contrats aidés dans le secteur non marchand prévus pour les jeunes sans diplôme, qui ne sont ni en poste, ni en formation. Si ces contrats ne sont pas assortis d'une formation certifiante, ils ne permettront pas d'améliorer l'insertion de ces jeunes sur le marché du travail, selon plusieurs études menées par la chaire Sécuration des parcours professionnelles. →

N'y a-t-il pas des risques d'effets d'aubaines avec des entreprises qui envisageaient déjà des recrutements ?

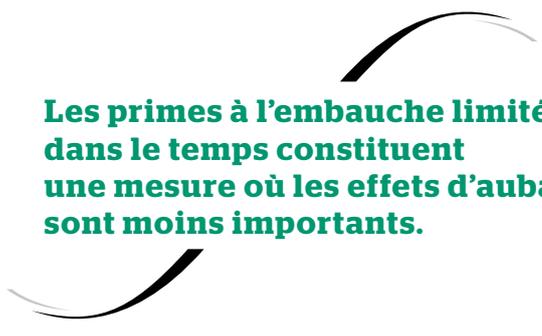
PC : Les effets d'aubaine sont difficilement contournables, il y en a toujours. Néanmoins, les primes à l'embauche limitées dans le temps constituent une mesure où les effets d'aubaine sont moins importants. Cette aide ne concerne que les nouveaux arrivants dans une entreprise et pas le personnel déjà salarié. Par ailleurs, sa durée d'un an est assez courte et il est fort possible que l'on soit encore en récession à l'issue de cette période.

Le bouclier anti-licenciement prévoit du chômage partiel de longue durée, que pensez-vous de ce dispositif ?

PC : Ce dispositif est coûteux et peu ciblé sur les bas salaires comme c'est le cas du chômage partiel plus général. Il peut tout de même avoir un intérêt pour soutenir des entreprises qui peuvent garder leurs effectifs dans des secteurs ayant subi des chocs temporaires très importants comme l'aéronautique et même la restauration. Néanmoins, il faudra veiller à ce que les fonds ne servent pas à financer des pré-retraites ou des entreprises non viables. C'est la principale difficulté de cette mesure qui ne doit pas se pérenniser. Il faut aussi préciser que les disparitions d'entreprises font partie intégrante du cycle économique et, que chaque année, 10 % d'entre elles disparaissent. Or, ce sont essentiellement les entreprises jeunes qui alimentent les créations nettes d'emplois et la croissance.

Pour compléter les mesures précédentes, l'État a annoncé l'augmentation des effectifs de Pôle Emploi pour accompagner les chômeurs et la mise en place de plans de reconversion. Est-ce pertinent sachant que des mesures assez équivalentes ont déjà été déployées dans le passé ?

PC : Il est vrai que les inscriptions à Pôle emploi ont augmenté. Pour y répondre, le recrutement de CDD et l'augmentation des ressources de Pôle Emploi font sens en période de crise



Les primes à l'embauche limitées dans le temps constituent une mesure où les effets d'aubaine sont moins importants.

comme celle-ci. D'autant que le nombre de chômeurs par conseiller était déjà très élevé avant la pandémie. Mais c'est surtout le mode de financement pro-cyclique de Pôle Emploi qui serait à revoir : le budget de cet organisme provient pour les deux tiers des cotisations de l'Unédic et d'un tiers de l'État. En période de récession, les cotisations de l'Unédic diminuent, ce qui affecte les ressources de Pôle Emploi. À terme, des financements émanant directement des lois de finances pourraient être instaurés pour éviter ou du moins réduire cette pro-cyclicité.

Concernant les plans de reconversion, la période exceptionnelle que nous vivons justifie d'en instaurer. Toutefois, les dispositifs existants, comme le contrôle des transitions professionnelles, n'ont peu ou pas été évalués. Dès lors, il est difficile de savoir précisément ce qui marche ou pas. Et ce déficit structurel d'évaluation doit être comblé par davantage de recherche.

Plus généralement, vous estimez que le marché du travail est injuste et trop favorable aux personnes en CDI (*insiders*), par rapport aux intérimaires et CDD (*outsiders*). Pourquoi et quelles seraient les règles à revoir ?

PC : Ce constat de dichotomie entre les CDI et les CDD ou intérimaires est ancien et il est encore plus marqué durant les périodes de récession. Les inégalités entre les deux statuts sont très importantes, les CDD concernant davantage les jeunes, les moins qualifiés et les immigrés. Par ailleurs, le taux de transformation

de CDD en CDI est très faible. Ces observations plaident pour une limitation des différences entre ces deux statuts. Même si les réformes de 2015 et de 2017 ont encadré les indemnités de licenciement, la situation est toujours problématique. Certes, le montant des indemnités a baissé en moyenne, mais les taux de recours n'ont pas diminué selon le rapport du Comité d'évaluation des ordonnances Travail datant de juillet dernier. Il est urgent de mettre en place des mesures pour limiter le dualisme du marché du travail qui précarise une partie importante de la population.

Pour conclure, quels sont les travaux prioritaires sur lesquels votre chaire travaille ?

PC : Nous avons plusieurs projets en cours sur la formation des demandeurs d'emploi et leur accompagnement dans leurs recherches. Nous allons également mener un vaste projet d'expérimentation sur l'accompagnement par Pôle Emploi des jeunes en lycées professionnels. L'idée est que des conseillers puissent suivre des jeunes au lycée pour leur prodiguer des formations et leur proposer des offres d'emploi à la fin de leurs études. En connaissant les jeunes et les entreprises locales, ces conseillers peuvent trouver la bonne adéquation entre les profils de candidats et les offres d'emploi. Nous pensons que ce type de dispositif, qui existe notamment au Japon, peut fonctionner comme l'ont montré les études sur l'apprentissage et sur les entreprises accompagnées par Pôle Emploi dans leurs recrutements menées au sein de la chaire au cours des dernières années. ●

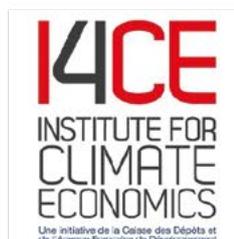
GREEN FINANCE RESEARCH ADVANCES

Paris,
Wednesday, December, 9th, 2020

A JOINT ONE-DAY
**INTERNATIONAL
CONFERENCE**
ORGANIZED BY



IN
COLLABORATION
WITH



Information & Registration :
louisbachelier.org

COMMENT SE SONT COMPORTÉS LES CONSOMMATEURS DEPUIS LE CONFINEMENT ?

La pandémie du coronavirus a entraîné une crise économique sans précédent dans l'ère moderne. Pour évaluer les dégâts sur les dépenses de consommation en France, des chercheurs de la chaire Finance Digitale et du Conseil d'analyse économique ont conduit une étude inédite à partir de données bancaires.

L'activité économique, notamment le commerce physique, a été particulièrement contrainte durant le confinement entre le 17 mars et le 11 mai dernier. Ainsi, la consommation des ménages – qui contribue à plus de la moitié du PIB de la France – a enregistré une baisse supérieure à deux chiffres. Si cette chute importante a plombé les prévisions de croissance du pays avec une baisse attendue du PIB d'environ 10 % en 2020, l'intensité du rebond après le confinement constitue un motif d'espoir pour atténuer cette trajectoire négative. Toutefois, pour pouvoir observer et mesurer finement la reprise économique post-confinement, les indicateurs classiques mesurés par les organismes de conjoncture dont l'Insee ne suffisent pas, car ils sont longs et coûteux à calculer. D'autres outils doivent donc être mobilisés en complément des sources existantes.

LES DONNÉES BANCAIRES EN TEMPS RÉEL : UNE MINE D'INFORMATIONS EXPLOITABLE

Justement, à l'aide de données bancaires anonymisées, des chercheurs de la chaire Finance Digitale (voir encadré) et du Conseil d'analyse économique (CAE) ont collaboré pour observer les dynamiques de consommation et d'épargne des Français. « *Il y a un besoin inédit de prévisions en temps réel à cause de l'intensité de la crise* », a souligné Camille Landais, professeur à la London School of Economics et membre du CAE, lors de la présentation de cette étude à la presse, le 12 octobre dernier. Et d'ajouter : « *De nouvelles sources de données sont nécessaires. Il faut qu'elles soient disponibles,*

représentatives et granulaires, afin d'observer précisément les dynamiques à l'œuvre ». Pour parvenir à réaliser ce travail scientifique inédit en France, les chercheurs ont mobilisé deux sources de données différentes. L'une est issue du Groupement des Cartes Bancaires CB qui a permis de mesurer 60 % des dépenses de consommation (hors charges fixes). L'autre a été fournie par le Crédit Mutuel Agence Fédérale (CM) et offre des informations importantes sur les flux et bilans des comptes bancaires, ainsi que des comptes d'épargne liquide (livrets A, assurance-vie) et comptes titres des clients de cette banque.

UNE CONSOMMATION EN BERNE...

En exploitant leur première source de données, les chercheurs ont pu mesurer pratiquement en temps réel les dépenses par cartes bancaires en les comparant à la même période de 2019. Que montrent leurs résultats mesurés en rythme annualisé par rapport à 2019? Avant le confinement, la consommation des ménages, effectuée par cartes bancaires, se situait au même niveau que l'an dernier. Durant le confinement, les dépenses par cartes bancaires ont baissé de 6,3 %, avant de fortement rebondir après le confinement en juillet et août en retrouvant leur niveau d'avant crise. Néanmoins, depuis fin septembre, la consommation s'esouffle et le retard accumulé lors du confinement n'a pas été rattrapé. Qui plus est, la baisse des dépenses des ménages se caractérise par de très fortes hétérogénéités. Les achats de biens durables (véhicules, électroménagers...) ont dégringolé de 10,9 % pendant le confinement, avant de rebondir de 7 % ensuite. « *Le*

D'après *Consumption Dynamics in the COVID Crisis: Real Time Insights from French Transaction & Bank Data*, écrit par David Bounie, Youssouf Camara, Etienne Fize, John Galbraith, Camille Landais, Chloe Lavest, Tatiana Pazem et Baptiste Savatier.



La chaire Finance Digitale est hébergée par la Fondation du Risque adossée à l'Institut Louis Bachelier. Elle est sous la direction scientifique de David Bounie (voir photo), responsable du département des sciences économiques et sociales à Télécom Paris, et de Marianne Verdier, professeur d'économie et responsable du master finance à l'Université Panthéon-Assas. Soutenue financièrement par le Groupement des Cartes Bancaires CB et la Banque Postale, la chaire conduit des travaux de recherche sur l'ensemble des innovations, de services, de produits ou d'organisations en lien avec le numérique, susceptibles de modifier le métier de l'intermédiaire financier.

Méthodologie

Les chercheurs de la chaire Finance Digitale et du Conseil d'analyse économique (organisme placé auprès du Premier Ministre) ont analysé les dynamiques de consommation et d'épargne, quasiment en temps réel, en France avant, pendant et après le confinement. Pour ce faire, ils ont eu accès à deux sources de données inédites et originales. La première émane du Groupement des Cartes Bancaires CB, qui a fourni plusieurs milliards de transactions de cartes bancaires. Ces dernières ont permis de comparer les comportements des consommateurs durant la période étudiée. La seconde source de données provient d'un échantillon aléatoire de 300 000 ménages, clients du Crédit Mutuel Alliance Fédérale. Avec ces données, les chercheurs ont pu étudier les comportements d'épargne des ménages et leurs accroissements de richesse.

niveau d'achat des biens durables donne des indications sur les anticipations des agents. Même si la reprise est partielle, ils ne se sont pas effondrés après le confinement », a précisé David Bounie. En revanche, les dépenses dans la restauration et les loisirs ont chuté de 12,6 % pendant le confinement et de 7 % après. En dépit d'une reprise au mois d'août, ce secteur a entamé une nouvelle baisse depuis la rentrée de septembre, en raison de nouvelles restrictions, en particulier pour les bars et restaurants. Par ailleurs, au niveau des comparaisons internationales, la France n'a pas à rougir. Certes, le pays a connu une plus forte baisse pendant le confinement, qui a été plus stricte que dans d'autres pays comme le Royaume-Uni et les États-Unis. Mais, la reprise y a été nettement plus vigoureuse, alors qu'elle se fait toujours attendre outre-Manche et outre-Atlantique.

... ET UNE ÉPARGNE EN FORTE HAUSSE

Après avoir analysé la consommation, les chercheurs se sont consacrés à l'épargne des ménages qui a fortement augmenté durant cette crise, selon plusieurs organismes dont la Banque de France. Pour ce faire, ils ont exploité leur seconde base de données, un échantillon aléatoire de 300 000 ménages clients du CM, dans laquelle ils ont pu observer l'accumulation d'épargne nette faite par les ménages depuis le confinement. Ainsi, entre mars et fin août 2020, les chercheurs ont constaté un excès d'épargne de 50 milliards d'euros. À noter que cette estimation est partielle et n'entre pas en contradiction avec celle de 100 milliards, établie par d'autres institutions publiques. Toutefois, cette

hausse de l'épargne est inégalement répartie et a été captée majoritairement par les ménages aisés. Ces derniers ont d'ailleurs concentré 50 % de l'excès d'épargne accumulé pendant la période étudiée, tandis que les ménages modestes ont puisé dans leur épargne pour résister à la crise.

LES MÉNAGES MODESTES EN PREMIÈRE LIGNE

Outre la consommation et l'épargne, les chercheurs ont également étudié les impacts redistributifs liés à la crise en analysant la consommation par niveau de revenu. Pour pallier l'absence d'indicateur précis sur les revenus, ils ont classé les niveaux de consommation de 2019 et les ont comparés avec ceux de 2020. Les résultats montrent que la baisse de la consommation a été moins marquée chez les ménages les plus modestes. La raison ? La structure de consommation est différente en fonction des revenus, les plus aisés ont été moins au restaurant et en vacances par rapport à l'an dernier. Quant à l'endettement des plus modestes, il a augmenté, ce qui ne constitue pas une très bonne nouvelle. Des transferts plus généreux vers les ménages plus modestes seront nécessaires, recommande l'étude. Enfin, pour compléter ce travail scientifique original et utile pour piloter les politiques économiques avec réactivité, les chercheurs ont étudié les mécanismes potentiellement à l'œuvre. Sur le risque épidémique, les résultats suggèrent encore un rôle limité, mais la menace de la deuxième vague pourrait changer la donne ; les mesures administratives (restrictions,

fermetures) ont eu un très fort impact ; et la propulsion marginale à consommer – qui mesure la consommation supplémentaire à la suite d'une hausse de revenus – est très forte chez les ménages les plus modestes. Cela montre qu'ils sont les plus vulnérables face à cette crise et qu'ils auront besoin d'un soutien supplémentaire de la part des autorités. ●

À retenir

- Après un rebond important durant l'été, la dynamique de la consommation des ménages se retrouve à nouveau perturbée depuis la fin septembre.
- Si l'épargne des ménages a bondi durant la crise, l'excès d'épargne est très mal réparti dans la population : les 10 % des ménages les plus aisés concentrent près de 50 % de cet excès d'épargne.
- Les ménages les plus modestes n'ont pas eu d'augmentation de leur épargne disponible et ont connu une augmentation de leur endettement. Un renforcement des transferts est recommandé pour cette catégorie de la population qui est la plus affectée par la crise.

LES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES DOIVENT TENIR COMPTE DES BIAIS COMPORTEMENTAUX

Alors que la pandémie mondiale de Covid-19 a légèrement mis en pause, durant le confinement, certaines externalités négatives, notamment environnementales, liées à l'activité économique, elle constitue aussi un cas d'école intéressant pour étudier les motivations individuelles destinées à réduire les externalités. Des chercheurs se sont penchés sur ce sujet qui pourrait aider les autorités à instaurer des politiques environnementales plus efficaces.

Pour limiter la propagation de la pandémie de Covid 19, la distanciation sociale a été érigée en priorité par les autorités de nombreux pays, en particulier en France. Ainsi, dans l'Hexagone, cela s'est traduit par une période de confinement de près de deux mois (du 17 mars au 11 mai), la fermeture de lieux publics (salles de concerts, bars-restaurants...) ou encore le recours renforcé au télétravail dans certains secteurs. Cette situation inédite a bien évidemment modifié les motivations et comportements individuels de la population, tout en suscitant de nombreuses questions de recherche : pourquoi les règles de distanciation sont-elles observées ? Comment les individus perçoivent-ils les efforts des autres ? Quelles sont les influences du contexte social et des régulations sur les motivations à respecter la distanciation sociale ? Les individus sont-ils prêts à dépenser plus pour l'écologie ?

UNE ENQUÊTE POUR ÉTUDIER LES MOTIVATIONS INDIVIDUELLES

Pour répondre aux interrogations précédentes – non exhaustives – des chercheurs ont réalisé une enquête en ligne. Cette dernière, effectuée pendant le confinement, a permis de recueillir les réponses de 1356 personnes en France et au Luxembourg. Ce sondage comportait, entre autres, une série de questions sur la situation des individus (âge, sexe, revenu), leurs motivations à respecter la distanciation sociale, leurs perceptions des motivations des autres personnes dans la vie de tous les jours et leurs visions des politiques environnementales.

Il est possible de faire un parallèle entre la pratique de la distanciation sociale qui protège les autres individus, et certains efforts pour réduire son impact environnemental.

« Notre point de départ a été de comprendre pourquoi les gens appliquaient la distanciation sociale : était-ce pour leur propre santé ou celle des autres ? Comment les normes sociales, à savoir ce que font les autres, et les normes morales, c'est-à-dire ce qui est bien, agissent-elles sur les motivations et comportements individuels », relate Guy Meunier. En toile de fond, l'objectif des chercheurs est ainsi de mieux cerner les motivations individuelles, qui sous-tendent certaines décisions de lutter ou pas contre des externalités négatives.

« Les externalités ont des impacts sur d'autres personnes sans qu'on leur demande leur avis », rappelle Guy Meunier. Il est possible de faire un parallèle entre la pratique de la distanciation sociale qui protège les autres individus, et certains efforts pour réduire son impact environnemental (pratique du vélo, réduction de la consommation de viande, maîtrise de sa consommation d'énergie par exemple). Dans les deux cas, les individus ne sont pas uniquement motivés par leur propre bénéfice,

D'après *Behavioural perspectives for post-pandemic environmental policy*, écrit par Guy Meunier et Ingmar Schumacher, ainsi qu'en un entretien avec Guy Meunier.



Guy Meunier est chargé de recherche à l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE), chercheur associé à la chaire Énergie & Prospérité, et professeur à l'École Polytechnique. Sa thèse de doctorat, réalisé au CIRED, portait sur les incitations à investir sur les marchés de l'électricité. Depuis il travaille sur les politiques climatiques : le design des marchés de permis d'émissions et les dynamiques de transitions.

Méthodologie

Guy Meunier et Ingmar Schumacher (IPAG Business School) ont mené une enquête destinée à mesurer les motivations des gens pour éviter deux externalités négatives que sont la propagation du virus et la pollution. Pour ce faire, ils ont construit un sondage, basé sur quatre catégories de motivation (altruisme, égoïsme, normes sociales et morales, régulation), qui a été mené durant le confinement. Avec les réponses, ils ont effectué des régressions statistiques et établi les traits de personnalités des sondés en fonction des quatre dimensions. Enfin, ils ont analysé leurs résultats chiffrés, puis ils ont émis des pistes de recommandations pour la conduite de politiques environnementales.

contrairement à ce qui est usuellement supposé par les économistes. « *Le parallèle entre la distanciation sociale et la pollution suggère que comprendre les ressorts psychologiques de la pratique de la distanciation sociale devrait informer une réflexion plus large sur les politiques environnementales.* »

LES MOTIVATIONS INDIVIDUELLES DES AUTRES SONT MAL PERÇUES

En construisant leur questionnaire, les chercheurs ont catégorisé quatre types de motivations individuelles possibles : l'égoïsme, l'altruisme, le suivi des normes sociales et morales, ainsi que la régulation. « *En psychologie, il y a d'autres découpages envisageables sur lesquels nous aurions pu baser notre étude, mais nous avons décidé de retenir celui-ci* », précise Guy Meunier. Cette classification leur a ensuite permis de reconstruire des traits de personnalités et d'expliquer les différences dans les pratiques de distanciations des sondés en fonction de leurs traits de personnalités. Les chercheurs ont aussi simplement demandé aux gens quelle était leur motivation principale et celle des autres. Alors sont-ils plutôt égoïstes ou altruistes ? Les résultats montrent que la moitié des gens répondent qu'ils adhèrent à la distanciation sociale pour ne pas propager le virus autour d'eux et, plus généralement, dans la société. Si cette motivation assez altruiste semble positive, elle est probablement surévaluée. Par ailleurs, le résultat précédent contraste avec la perception qu'ont les individus à l'égard des motivations des autres : la moitié de l'échantillon considère que l'application de la distanciation sociale des autres personnes est motivée par l'égoïsme ou la réglementation. Cet écart suggère une perception erronée des

motivations, comme l'ont surnommée les chercheurs, qui joue sur les comportements. « *Les erreurs d'appréciation dans les motivations des autres peut jouer sur sa propre tendance à être altruiste ou pas. Et ce type de biais doit être pris en compte dans les incitations à inclure pour améliorer les politiques environnementales* », estime Guy Meunier.

LE CONTEXTE SOCIAL INFLUENCE LES COMPORTEMENTS INDIVIDUELS

Outre la perception erronée des motivations, les chercheurs ont également décelé un autre biais : la perception erronée du contexte social. « *Seulement 5 % des répondants ont affirmé qu'ils respectaient la distanciation pour des raisons de normes sociales et morales. Toutefois, notre travail statistique fait apparaître que ce phénomène est, en réalité, sous-évalué et qu'il constitue même une motivation clé de respect de la distanciation* », affirme Guy Meunier. Quelles conclusions en tirer pour les politiques publiques ? La présence de ces deux perceptions erronées, qu'elles soient liées aux motivations individuelles ou des autres et au contexte social, ne permet pas une coordination optimale entre individus. À l'échelle des États, par exemple, ce résultat peut limiter les ambitions des pays dans leurs contributions déterminées au niveau national de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Chacun anticipant que les autres soient plus égoïstes qu'ils ne le sont vraiment. Par ailleurs, la polarisation actuelle du débat sur certains sujets de sociétés (nucléaire, pesticides, OGM par exemple) est probablement exacerbée par les perceptions biaisées qu'ont les participants des motivations des autres (suspicion de conflits d'intérêt). Enfin, il est connu que la pratique de certains gestes

environnementaux (recyclage, flexitarisme) est très influencée par les actions des autres même si nous n'en avons que peu conscience. Ces travaux plaident donc pour la prise en compte des biais comportementaux dans la conduite des politiques environnementales. Et de prochaines recherches sont d'ailleurs prévues pour tenter de définir des mesures efficaces. ●

À retenir

- Les résultats du sondage montrent que les gens sont assez altruistes pour leurs proches et la société. En revanche, les sondés estiment que les autres sont plus égoïstes qu'eux-mêmes, ce qui montre une perception erronée des motivations des autres.
- Les résultats précédents ont des conséquences importantes sur les comportements et doivent être pris en compte dans les politiques environnementales à mener.
- Le contexte social influence grandement les comportements, mais cette influence est peu perçue par les gens. Cette perception erronée doit également être intégrée dans les réflexions sur les politiques environnementales optimales à instaurer.

